





# Le C2D Construisons le Développement de Demain

-----

# Ministère de la Culture et de la Francophonie Projet C2D Culture

# Appel à candidature pour le Recrutement d'un Spécialiste en Passation des Marchés pour la Cellule de Suivi de Projet (CSP-C2D Culture)

Projet d'appui aux Industries Culturelles et Créatives (ICC) en Côte d'Ivoire

#### 1. Contexte

Les Contrats de Désendettement et de Développement (C2D), signés en 2012, 2014 et 2021 entre la République française et la République de Côte d'Ivoire, définissent le cadre général d'application et de mise en œuvre de l'effort bilatéral additionnel de la France relatif aux créances françaises d'aide au développement, en complément des mesures d'annulation de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire décidées par l'ensemble des bailleurs de fonds dans le cadre de l'initiative PPTE et du Club de Paris.

Ces deux C2D ont permis le financement de projets dans divers secteurs d'intervention pour un montant de 85 M€ (55,7 Mds FCFA).

Dans la continuité des deux premiers C2D, la République française et la République de Côte d'Ivoire ont décidé en septembre 2021 la mise en œuvre d'un 3<sup>ème</sup> C2D d'un montant de 750 milliards de FCFA soit environ 1,143 milliards d'Euros. Au titre de ce 3<sup>ème</sup> C2D, il a été dédié au secteur des ICC une enveloppe de 17,2M€ soit 11,3 Mds FCFA.

Le Projet C2D ICC s'inscrit dans le cadre du Plan National de Développement (PND 2021-2025). Il a pour objectif de contribuer à accélérer la croissance des ICC ivoiriennes en termes d'offre culturelle et de potentiel d'emploi.

Le projet vise 4 objectifs spécifiques :

- Améliorer l'accès des habitants de Bouaké à la culture via la réhabilitation du Centre Culturel Jacques Aka (CCJA) et le renforcement de sa gestion/programmation. La réhabilitation du CCJA permettra de réduire les inégalités d'accès à la culture à l'échelle du territoire ivoirien.
- Appuyer le développement économique de la filière ICC en soutenant sa structuration et sa professionnalisation (formations professionnelles, incubation pour les entrepreneurs).
- Renforcer la gouvernance du Ministère de la Culture et de la Francophonie dans la mise en œuvre de sa stratégie ICC, et permettre à ses services de piloter la politique culturelle
- Promouvoir l'autonomisation et la sécurité des femmes dans les ICC en Côte d'Ivoire à travers l'entreprenariat, la prise en compte effective de l'égalité femme-homme dans les instances de gouvernance et la réduction des violences basées sur le genre







L'ensemble des activités du projet est coordonné par la Cellule de Suivi de projet (CSP C2D Culture) du Ministère de la Culture et de la Francophonie (MCF) qui a la maitrise d'ouvrage du Projet C2D Culture.

Le présent appel à candidatures a pour objectif de recruter un spécialiste en passation des marchés (SPM) pour conduire les activités d'acquisitions des biens et services du projet Culture Côte d'Ivoire financé par le C2D.

# 2. Tâches et Responsabilités du spécialiste en passation des marches

Sous l'autorité du Responsable de la CSP-C2D-Culture et en étroite collaboration avec tous les membres de la CSP, la mission du Spécialiste en Passation des Marchés consistera à conduire les processus d'acquisitions des biens et services dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Culture Côte d'Ivoire financé par le C2D, et tout particulièrement :

- (i) la mise en place des outils de gestion des marchés adaptés aux besoins du Projet Culture Côte d'Ivoire, dont le plan de passation des marchés, son suivi et sa mise à jour ;
- (ii) le développement des mécanismes de suivi de l'exécution des contrats ; et
- (iii) le développement des mécanismes, procédures et pratiques nécessaires à l'intégrité du système de passation des marchés dont le système de classement.

Les services attendus du Spécialiste en Passation des Marchés se résument comme suit :

- élaborer et faire le suivi du plan de passation des marchés (PPM) ;
- actualiser et mettre à jour périodiquement le PPM;
- analyser les écarts entre les réalisations et le PPM;
- élaborer les avis généraux et spécifiques de passation des marchés et s'assurer de leur publication dans les délais et conditions requises ;élaborer, assurer le contrôle qualité des dossiers d'appel d'offres de travaux, de biens ou de consultance, de demande de cotation, de demande de propositions et les avis d'appel à manifestation d'intérêt pour les prestations de services, et veiller à leur publication dans les délais requis ;
- procéder au lancement des avis à manifestation d'intérêt ou de présélection, des avis d'appel d'offre, des consultations de fournisseurs et des demandes de propositions conformément au code des marchés publics et aux directives de passation des marchés de l'AFD et de veiller à leur publication;
- préparer les sessions d'analyse des Commissions d'Ouverture et de Jugement des Offres et y participer ;
- assurer le contrôle qualité de tous les documents relatifs à la procédure de passation des marchés, y compris les rapports d'évaluation des offres et propositions reçues et des rapports d'ouverture et de jugement des offres;
- préparer les dossiers de demande de non objection à l'AFD devant être soumis par le Coordonnateur;
- assurer la publication des résultats des appels d'offres dans les supports et délais prescrits et s'assurer que les soumissionnaires non retenus lors des processus de passation des marchés reçoivent les informations nécessaires;







- assurer la préparation et la finalisation des marchés, contrats, conventions après l'obtention de l'avis de non objection de l'AFD si cela est requis, et veiller à leur signature et approbation par les personnes habilitées; participer régulièrement et périodiquement aux travaux des missions de supervision; assister l'équipe de mise en œuvre du Projet Culture Côte d'Ivoire dans les travaux de préparation des missions de supervision, de revue à postériori des marchés par l'AFD ou des audits;
- assurer la préparation des marchés et l'établissement et la notification des ordres de service de démarrage des travaux ou des prestations;
- produire mensuellement une situation du suivi des marchés et contribuer aux aspects de passation des marchés du Rapport semestriel et annuel;
- assurer l'archivage des dossiers de passation des marchés de manière physique et électronique.

# 3. Qualifications et Expériences Requises

Les personnes intéressées devront :

- être titulaire d'un diplôme minimum Bac+4 d'ingénieur, ou d'une Maitrise de gestion, économie, droit, administration des marchés, administration publique ou tout diplôme équivalent et pertinent;
- une expérience professionnelle de cinq (5) ans minimum dont deux (2) au minimum en qualité de spécialiste en passation des marchés ;avoir une expérience avérée dans la passation des marchés de complexité et d'envergure similaire à celle du Projet Culture Côte d'Ivoire ;avoir une très bonne connaissance des règles et procédures de passation des marchés des partenaires techniques et financiers (Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, Agence Française de Développement etc.) et des règles de procédure de passation des marchés en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment des dispositions du Code des Marchés Publics et de ses textes d'application ;avoir au moins une expérience avérée en passation des marchés dans un projet financé par un bailleur de fonds (Banque mondiale, Union Européenne, Banque Africaine de Développement, Agence française de Développement, etc.) ;avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la passation de marchés ;avoir une maîtrise de l'outil informatique et des logiciels courants (Word, Excel, Power point) ;avoir une bonne maîtrise de la langue française et une bonne aptitude à communiquer par écrit ; avoir un esprit d'initiative et le sens de l'anticipation ;
- avoir une bonne aptitude à travailler en équipe et sous pression ;être organisé, rigoureux et capable de produire des résultats de qualité dans les délais impartis.

#### 4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le poste est ouvert aux fonctionnaires et agents de l'Etat de Côte d'Ivoire et aux candidats indépendants, qui répondent aux critères ci-dessus. Il s'agit d'un poste à temps plein qui ne peut être cumulé avec d'autres fonctions, dans le secteur privé ou au sein de l'administration publique.

Tout candidat fonctionnaire ou agent de l'état devra s'engager à fournir une attestation écrite de son ministère attestant qu'il bénéficie d'un détachement et qu'il est autorisé à travailler à temps complet, en dehors de son poste officiel antérieur.







#### 5. Durée de la Mission

Le Spécialiste en Passation des Marchés sera recruté pour une durée d'un an avec une période d'essai de six (6) mois, renouvelable. La confirmation en fin de période d'essai ne peut intervenir que si les performances sont jugées satisfaisantes après évaluation faite par le Responsable de la CSP-C2D-Culture.

# 6. Critère de performance

L'efficacité et les performances du Spécialiste en Passation des Marchés seront mesurées, entre autres, suivant les critères suivants :

- le respect des délais d'exécution du PPM qui relèvent de sa responsabilité ;
- la qualité des documents élaborés ou revus par le Spécialiste en Passation des Marchés dans le cadre des procédures de passation de marchés, de suivi des marchés et tout autre document soumis à la revue et/ou signature du Coordonnateur de la CSP Culture ;
- la qualité du suivi de l'exécution des marchés inscrits dans le PPM ;
- la maîtrise et le respect des procédures de passation des marchés aussi bien nationales que celles issues des directives de passation des marchés de l'AFD;
- le respect des délais des tâches effectuées.

#### 7. Dossier de Candidature

Les candidats intéressés devront soumettre un dossier de candidature en langue française, en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies comprenant :

- (i) une lettre de motivation signée adressée à Madame la Ministre de la Culture et de la Francophonie ;
- (ii) un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant qu'il dispose des qualifications et expériences pertinentes pour la mission telle que listées aux points 2 et 3 ci-dessus, avec mention de trois références professionnelles (incluant les contacts de celles-ci);
- (iii) une copie légalisée des diplômes et tout autre document justifiant de son expérience avérée dans un poste similaire.

Les dossiers de candidature doivent être déposées, au plus tard le **15 juillet 2024 à 16 heures 30mn** TU, à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé avec la mention « Candidature au poste de Spécialiste en Passation des Marchés à la CSP Culture : A n'ouvrir uniquement qu'en présence du Comité de dépouillement des dossiers de candidature ». L'adresse de dépôt des dossiers de candidature est la suivante :

#### Direction des Ressources Humaines (DRH) - MCF

Plateau Cité Administrative, Tour E – 19<sup>ème</sup> étage, porte 49

Email: <u>jckouamedje@gmail.com</u> - Tél. : 07 48 12 70 82 (Secrétariat DRH)







Une fiche de réception des dossiers de candidature sera disponible.

**NB**: Toute candidature reçue hors délai ou sous pli ouvert sera rejetée.

#### 8. Procédure de sélection

La procédure de sélection comportera deux (2) phases :

- (i) une phase 1 de présélection par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission à l'issue de l'analyse des résultats de cet appel ;
- (ii) une phase 2 de sélection par la réalisation d'un entretien avec chaque candidat présélectionné et la réalisation de cas pratiques écrits par les candidats présélectionnés. Le candidat retenu à l'issue de cette phase de sélection sera invité pour les négociations en vue de la signature du contrat de travail.

NB : -Seuls les candidats présélectionnés en phase 1 seront contactés pour la phase 2 de sélection.

- Le candidat retenu devra être disponible dans les meilleurs délais pour sa prise de fonction.